

**FEDERATION SPORTIVE
DE LA POLICE NATIONALE**



LIGUE EST

**PROCES VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

NANCY (54)

13 FEVRIER 2020



TABLE DES MATIERES

1.	<u>PARTICIPANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u>	3
1.1.	<u>ÉLECTEURS</u>	3
1.2.	<u>COMITE DIRECTEUR</u>	3
1.3.	<u>CONSEILLERS TECHNIQUES DE LIGUE</u>	3
1.4.	<u>INVITES</u>	3
2.	<u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u>	3
2.1.	<u>QUORUM</u>	3
2.2.	<u>BUREAU DE VOTE</u>	4
2.3.	<u>PREMIERE RÉOLUTION</u>	4
3.	<u>INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE EST</u>	4
4.	<u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2019</u>	4
4.1.	<u>DÉUXIÈME RÉOLUTION</u>	4
5.	<u>ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE EST DE LA FSPN</u>	5
6.	<u>RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL</u>	5
6.1.	<u>SUR L'ASSEMBLE GENERALE DU 7 FEVRIER 2019</u>	5
6.2.	<u>SUR LES OBJECTIFS FIXES PAR LA FEDERATION</u>	5
6.3.	<u>SUR LA GOUVERNANCE DE LA LIGUE</u>	6
6.4.	<u>SUR LE PLAN FINANCIER</u>	7
6.5.	<u>SUR LE BILAN ET L'ANALYSE DES LICENCES</u>	7
6.6.	<u>SUR LES ACTIVITES SPORTIVES</u>	8
6.7.	<u>SUR LE PLAN MATERIEL</u>	9
6.8.	<u>SUR LE PARTENARIAT ET LE MECENAT</u>	9
6.9.	<u>CONCLUSION</u>	9
7.	<u>RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL</u>	11
8.	<u>RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES</u>	15
9.	<u>QUITUS</u>	16
9.1.	<u>TROISIÈME RÉOLUTION</u>	16
10.	<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>	16
10.1.	<u>QUATRIÈME RÉOLUTION</u>	16
11.	<u>APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL</u>	16
11.1.	<u>CINQUIÈME RÉOLUTION</u>	16
12.	<u>RESULTATS DES ELECTIONS DE COMPLEMENT AU COMITE DIRECTEUR</u>	17
12.1.	<u>SCRUTIN N° 1 (1 poste) : MEMBRES ORDINAIRES</u>	17
12.2.	<u>SCRUTIN N° 2 (1 poste) : REPRESENTANT DU CORPS MEDICAL</u>	17
12.3.	<u>REPRÉSENTATIVITE FÉMININE AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR</u>	17
13.	<u>REPRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE</u>	17
14.	<u>ELECTION D'UN SECOND VERIFICATEUR AUX COMPTES</u>	18

14.1.	SIXIÈME RÉOLUTION	18
15.	TARIF DE LA COTISATION RÉGIONALE	18
15.1.	SIXIÈME RÉOLUTION	18
16.	INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA FSPN	18
17.	INTERVENTION DES PARTENAIRES FEDERAUX	19
18.	CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	19

1. PARTICIPANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1.1. ÉLECTEURS

Présents : BAUSMAYER Eric, BESANCON Bruno, BRICE Kevin, COTLEUR Geoffroy, DE VECCHI David, FOURQUET Jean-Michel, KARTNER Stéphanie, MAIRE-SAMUEL Eliane, MANOHA Philippe, MARCHAL Patrick, MARCONATO Christophe, ROUH Olivier, SPRIMONT Jean-Paul, VALGALIER Nicolas & VIVOT Pauline.

Excusé : FOURCADE David.

1.2. COMITE DIRECTEUR

Présents : BARION Charles, BARROSO-RODRIGUES David, BAUER Georges, BERSOT Magali, FESSARD Catherine, GAGNEPAIN Marie, HONORE Bruno, HUGUET-RAIWISQUE Sonia, LACOUR Romain, LAUPER Stéphane, LUTHI Michel, MANTEY Gilles, MUNIER Alexandre, PARISON David, PFUND Emmanuel, ROGGERO Michel, SCHOUMACHER Cédric, SIEBERT Hervé, TURPIN Chantal, VUITTENEZ Jocelyn & WUHRLIN Denis.

Excusés : BON Céline, CHOULET Jonathan, EFE Aurélie & GLORIAN Philippe.

1.3. CONSEILLERS TECHNIQUES DE LIGUE

Présents : BUSSON Yannick, CIRELLI Vincent, COLLARD Yannick, DUSCONI Thierry, FESSARD Catherine, GAGNEPAIN Marie, LANDSPURG Stéphane, LECORNE Cédric, MANDRA Eva, REEB Joël, SCHOUMACHER Cédric, SIMON Nicolas, SOUDANT Mikaël & VUITTENEZ Jocelyn.

Excusés : ARNOULD Patrick, CHAMPEIL Laurent, CHOPIN François, CLERVAL Romain, DESIMEUR Michaël, DUPUY Geoffroy, GAFFRIC Christophe, GRILLON Etienne, HUET Jean-Charles, MIRGAIN Axel, PIN Emmanuel & SEMERDJIAN Alex.

Absent : JIMENEZ Quentin.

1.4. INVITES

Présents : AUTEVILLE Marilyne (BFM), BOSCHETTI Eric (assesseur bureau de vote), BRIAND Jean-François (secrétaire général de la FSPN), CACCIATORE Chloé (BFM), COSTA Frédéric (candidat élection au CD), CHAHID Sofyane (GMF), CHARLES Magali (GMF), DELSAUX Dominique (MGP), GUIDOT Nicolas (assesseur bureau de vote), JACQUIN Pascal (responsable animation et développement territorial), LAPOINTE Romuald (vérificateur aux comptes), LAURENT Julie (GMF), MARC Philippe (président bureau de vote), MARY Romain (responsable animation et développement territorial), ROUSSELOT Frédéric (BFM) & VINCENT Laurienne (BFM)

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2.1. QUORUM

A 09h30 : Accueil des électeurs : remise du matériel électoral et émargement.

Corps électoral : 16, représentant 76 voix
Collège électoral : 15, représentant 72 voix
Nombre d'électeurs absents : 1

En application de l'article 9 des statuts, les représentants des associations sportives affiliées à la fédération, élus en assemblée générale des comités régionaux, sont porteurs de voix comme suit :

CODE CS	GROUPEMENT SPORTIF	TOTAL DES VOIX	TOTAL DES DELEGUES
01051	Comité régional Bourgogne Franche Comté	34	8
01052	Comité régional Grand Est	42	8
	TOTAL	76	16

- Quorum pour les approbations, décisions et élections : 38 voix (moitié du corps électoral)
- Quorum pour les modifications statutaires : 11 électeurs et 51 voix (deux tiers des membres présents représentant au moins les deux tiers des voix).

Les deux quorums étant atteints, les travaux de l'assemblée générale débutent à 10h00.

2.2. BUREAU DE VOTE

Gilles MANTEY, secrétaire général, propose à l'assemblée générale extraordinaire la constitution du bureau de vote comme suit :

Président :	MARC Philippe
Assesseurs :	BOSCHETTI Eric & GUIDOT Nicolas

2.3. PREMIERE RÉOLUTION

L'assemblée générale constituante approuve la constitution du bureau de vote.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix

OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

3. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE EST

Michel ROGGERO, président par intérim de la ligue Est de la FSPN, souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et tient à effectuer des remerciements à l'ensemble des acteurs bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année écoulée qui a permis à la ligue d'atteindre les 3 objectifs fixés par la Fédération. Ces remerciements vont également à Christian LAJARRIGE pour sa présidence de la ligue et à Pascal JACQUIN qui fera prochainement valoir ses droits à la retraite, le 11 mars prochain, et pour lequel nous avons obtenu la pérennisation de son poste lors du comité directeur fédéral du 3 décembre 2019. Un successeur lui sera donc choisi très prochainement puisque un appel d'offre a déjà été récemment lancé. Financièrement, la ligue aura vécu une belle année puisque outre son résultat d'exercice positif, qui lui permet d'atteindre la marge de solvabilité financière, elle vient d'être auditée et les premiers retours sont assez favorables et mettent en avant une gestion saine et professionnelle.

Pour autant quelques chantiers restent à mener pour l'année à venir : régler le problème des mises à disposition par rapport à la prise en compte des années de bonification, la prise de licences dans les écoles de Police où d'une manière générale et plutôt nationale nous sommes en baisse et clarifier les convocations pour les entraînements sportifs pour s'assurer de la prise en compte en accident de service en cas de blessure, la présence du secrétaire de la fédération permettra sans doute d'éclaircir ce sujet.

Michel ROGGERO
Président de la ligue

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2019

4.1. DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 février 2019.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix

OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

5. ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE EST DE LA FSPN

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

Michel ROGGERO est élu président de la ligue Est de la FSPN.

6. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Chers amis sportifs.

Au moment d'aborder la dernière année de cette mandature, le moment est venu de faire un bilan de l'année passée, la troisième année d'existence de notre ligue mais avant toute chose, je voudrais remercier M. Christian LAJARRIGE qui aura accompagné l'ancienne ligue Est puis la nouvelle, après la fusion avec la ligue BFC, pendant plus de 5 ans. Muté à la direction centrale de la PAF à Paris, il a quitté la présidence de notre ligue le 20 juin dernier mais je suis certain qu'il aura marqué l'ensemble des licenciés qui l'auront rencontré par sa sympathie, son naturel et surtout sa passion du sport. Merci Christian pour ces années consacrées au sport associatif policier dans l'Est !

SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2019

L'assemblée générale ordinaire du 7 février 2019 n'avait pas abordé de point particulier si ce n'est une élection de complément du comité directeur.

SUR LES OBJECTIFS FIXES PAR LA FEDERATION

Chaque année, la fédération fixe des objectifs de résultats à ces ligues régionales :

3% d'augmentation de licenciés appartenant à la DRCPN

16% de féminines parmi ses licenciés

17% d'agents de la police nationale parmi les licenciés

Après deux critères l'an passé, notre ligue aura satisfait à l'ensemble de ceux-ci cette année puisqu'elle connaît une augmentation de ses licenciés issus de la police nationale de 10,32%, un taux de féminisation de 18,78% et un taux de pénétration de 22,97%. Ces bons résultats permettront à la ligue de percevoir 2 400€ supplémentaires l'an prochain sur son budget associatif.

Dans le cadre de la convention des objectifs et de moyens avec le ministère de l'intérieur, la FSPN doit promouvoir la police nationale au travers ses activités. Ainsi la ligue Est, en partenariat avec ses deux comités régionaux, aura été présente sur plusieurs événements mêlant nos collègues à des sportifs civils dont 6 épreuves pédestres, les trails de Semur-en-Auxois (21) et de Mitzach (68), le semi marathon de Nancy (54), la 100ème édition de Sedan-Charleville (08), la course de la Saint-Nicolas à Nancy (54) et la Caldénacienne de Chaudeney-sur-Moselle (54), ou encore le triathlon de Dienville (10) sur lequel s'est disputé le championnat de France Police mais également une journée de sécurité moto à Strasbourg (67) voire un saut commémoratif en parachute à Omaha Beach (14).

Une autre « commande » fédérale aura été la mise en place pour la seconde année consécutive du challenge des écoles de Police de laser run ou combiné policier. Ainsi, les permanents de la ligue auront tout d'abord organisé les épreuves de sélections dans les 3 écoles de Police du ressort de la ligue (Montbéliard, Reims et Sens), puis en participant avec l'ensemble des cadres fédéraux à la finale nationale qui s'est déroulée dans le parc de Champagne de Reims (51) en parallèle du challenge des uniformes, réunissant ce jour-là plus de 200 participants. Ce challenge permet de mettre en exergue auprès de la DCRFPN le travail de notre fédération et la présence de la directrice de ce service à cette finale nationale lui donne un relief encore plus important. A noter tout de même l'accueil parfois frileux des équipes de FTSI locales et l'investissement très minimal de la part de certains d'entre eux lors de la mise en place des sélections dans les écoles, leurs ferions-nous de l'ombre ?

➤ Le président :

Appelé à de nouvelles fonctions sur la région parisienne, notre président Christian LAJARRIGE a démissionné de ses fonctions à l'occasion du comité directeur du 20 juin 2019 à Longeville-les-Metz (57). Ce comité directeur a alors voté la présidence par intérim de Michel ROGGERO, précédemment vice-président et unique candidat à la succession de M. LAJARRIGE. L'assemblée générale de ce jour devra valider par le vote cette présidence.

➤ Le comité directeur

Depuis l'assemblée générale de l'an passé, et l'élection de Charles BARION pourvoyant le départ en retraite de notre précédent trésorier Eric BOSCHETTI, notre comité directeur a donc vu le départ de Christian LAJARRIGE en mutation, mais également celle de notre ami Thierry TOUTAIN pour une retraite bien méritée et, plus tristement et sans commentaire, celle du docteur Christian FREY. Lors de cette assemblée générale, nous devons pourvoir par le vote ces deux postes de membre ordinaire et celui réservé à un médecin.

➤ Les conseillers techniques de ligue

Comme l'an passé, la ligue Est compte 27 conseillers techniques de ligue pour 23 disciplines. Certaines ont un référent pour les hommes et un ou une autre pour les filles et d'autres disciplines (handball masculin, parcours sportif de tir) disposent d'un adjoint. Les différents comités directeurs ont élu de nouvelles têtes pour pallier aux départs pour différentes raisons de quelques CTL. Ainsi, Geoffroy DUPUY a succédé à Xavier CHAUDRON, démissionnaire de son poste, pour le karaté. Thierry DUSCONI est devenu l'unique CTL de football après la démission de Didier LEVILLAIN pour les féminines et Emmanuel PFUND pour les hommes pour impossibilité de cumul avec ses fonctions de trésorier de ligue. Il faudra certainement veiller à associer des adjoints à Thierry pour les filles et les garçons de manière officielle, Gautier CASTELAIN l'a assisté lors de chacun des deux championnats de France de cette année. Pour le handball masculin, et après la démission de Sylvain SEER, le comité directeur du 20 juin 2019 a mis en place le duo Jean-Charles HUET et Vincent CIRELLI avec le poste d'adjoint pour le second nommé. Enfin, le 10 décembre 2019, le comité directeur a nommé Cédric SCHOUMACHER responsable du volley-ball masculin en lieu et place de Thierry PERETTI, démissionnaire, Mikaël SOUDANT pour le tennis de table pour permettre à Claude HUET, bientôt septuagénaire de profiter de sa retraite mais qui nous accompagnera encore lors des championnats régionaux, et Cédric LECORNE pour le golf puisque son prédécesseur Frédéric JOEST n'était plus licencié depuis deux saisons...

Ces nominations ne sont pas que des noms à mettre en face d'un sport, car le poste de conseiller technique de ligue est très important pour le bon déroulement de la vie de la ligue. Les CTL ne sont ni plus ni moins que le relais des permanents de la ligue auprès des sportifs de leur discipline. L'absence de certains où une moindre activité voire un manque de sérieux ont mis plusieurs fois ces derniers mois la ligue en difficulté par rapport à nos compétiteurs, à des responsables d'association ou vis à vis d'une autre ligue. Ceci n'est pas tolérable et même si cette fonction est entièrement bénévole elle ne doit pas souffrir d'un certain manque de « professionnalisme » pouvant porter atteinte à la renommée de la ligue voire de la fédération.

Un grand merci à ceux qui viennent de nous quitter mais que nous espérons bien évidemment rapidement revoir aux bords des terrains et bon courage à ceux qui viennent de prendre ces fonctions et qui peuvent savoir compter sur notre soutien pour mener à bien leurs objectifs.

➤ La structure territoriale

Au 31 décembre 2019, la ligue Est comptait 2 comités régionaux, celui de Bourgogne Franche-Comté présidé par Denis WURHLIN, depuis la présidence par intérim de Michel ROGGERO à la ligue, et celui du Grand Est présidé par Chantal TURPIN et 47 associations sportives.

➤ Les associations sportives

Après la mise en sommeil de 4 associations en 2018, 2019 aura vu la nouvelle affiliation de l'ASP Thionville après plusieurs années en dehors du chemin de la FSPN. Trois associations (ESP Charleville-Mézières, ASP Conflans-en-Jarnisy et l'ASP Le Creusot-Montceau) n'ont eu aucun licencié en 2019 et peut-être faudra-t'il demander leur mise en sommeil si l'expérience devait se renouveler cette année.

Le maillage territorial reste donc assez bon puisque chacun des 18 départements de la ligue compte au moins une association mais la pérennisation d'un second chargé de développement pour notre ligue, entériné par le comité directeur fédéral du 3 décembre 2019, et dont la procédure de recrutement est déjà engagée, aura pour obligation la relance de ces associations sans activités voire la création d'autres dans des services qui n'en comptent pas encore et qui pourront ainsi bénéficier du dispositif ULYSSE.

Quelques associations ont connu des changements dans leurs instances. Ainsi Emmanuel PIN est devenu président de l'ASP Besançon, à la suite de Geoffroy COTLEUR, qui en a profité pour changer de nom en devenant Besançon Sport Police Nationale, tout comme Bernard BENOIT pour l'USP Haut-Doubs en lieu et place de Thierry TOUTAIN, jeune retraité. Corine

GARBACCIO a succédé à Eric SAILLARD, muté à Orléans (45) en 2017... pour tenter de relancer l'ASP Nevers. Kevin BRICE a été élu président de l'ASP Epinal en notre présence suite à la démission de Michel MEURANT. Damien VIERDET a pris la suite de Mickael CAROZZI, muté à Laon (02), comme référent de l'ENP Reims comme devait le faire Rudy DEBAISIEUX à la suite d'Alain FOISSARD pour l'USP Haute-Saône mais nos collègues de BFC ne semblent plus avoir de nouvelles...

Tout cela pour vous dire qu'il est parfois bien difficile d'être tenu au courant des différents changements survenus dans ces associations qui sont normalement censées tenir une assemblée générale annuelle et nous faire parvenir leurs procès-verbaux de ces réunions et notamment les changements apportés dans leurs instances.

SUR LE PLAN FINANCIER

En 2018, la ligue a perçu de la FSPN un budget délégué de ligue, des budgets d'organisation du championnat de France Police de judo, des frais de transports nationaux et des frais de fonctionnement de ses deux véhicules mis à disposition. En raison de la fongibilité de ces budgets, ils ont quasiment été dépensés dans leur intégralité, seul un reliquat d'organisation du championnat de France de cyclisme a été remonté au siège fédéral.

Outre ces abondements fédéraux, le budget de fonctionnement de la ligue est constitué de l'encaissement des licences. Je laisserai le soin au trésorier général de développer ce dossier plus en détails.

SUR LE BILAN ET L'ANALYSE DES LICENCES

➤ L'extranet

Depuis 2018, la licence FSPN a été totalement dématérialisée. Ainsi, de sa demande via la création d'un compte personnel à son obtention après validation par l'association sportive (à la vue du certificat médical en ligne), tout est fait de manière informatique et ne nécessite absolument plus la présentation d'un quelconque support papier. Si les débuts ont été hésitants et ont émanés quelques petits problèmes, il n'en reste pas moins que cette technique est moderne et actuelle et que la « relicenciation » cette année en semble simplifiée puisque quelques clics suffisent à solliciter une nouvelle licence avec un certificat médical dorénavant valable pour trois prises de licence consécutives.

Par contre, et malgré nombre d'informations au responsable fédéral du site, celui-ci reste inexploitable pour de multiples fonctions comme notamment celui de « requêteur », impossible de connaître en quelques instants le taux de féminisation, le nombre de licences extérieures ou tout simplement pour nous, de sortir le nombre de licenciés par association sans passer par une extraction sous Excel puis de multiples opérations pour supprimer d'éternels doublons, puis classer par code AS et type de licences ! Pire, nos statistiques sont polluées pendant de longs mois voire l'année entière de comptes mal renseignés où un licencié aura coché la case féminine au lieu de masculin et un collègue n'aura rempli ni son matricule, ni son grade et sera donc listé en tant qu'extérieur. Sans compter la possibilité pour un collègue ayant saisi son matricule et son grade de prendre une licence à la journée dont il est normalement exclu ou un élève de choisir le type de licence « élève à compter du 1er septembre » en février !

Bref, sans maîtrise, la puissance ou la modernité n'est rien !

➤ Le bilan des licences

En 2019, la ligue Est a connu une hausse de licences auprès de nos collègues de la Police Nationale de +10,32%, bien au-dessus des 3% sollicités par la fédération mais quasiment dans la moyenne nationale cette année.

Cette hausse de licences n'est pas partagée par les deux comités régionaux puisqu'au +8,25% du Grand Est, Bourgogne Franche-Comté répond par un joli +13,79% challengeant de fort belle manière les -4,34% de l'an passé.

Par contre, les comités régionaux ont tous deux un taux de féminisation conforme aux attentes (16%) de la fédération, 18,06% pour le Grand Est et 19,98% pour la Bourgogne Franche-Comté, pour un total sur la ligue de 18,78%.

➤ Le taux de pénétration police nationale dans les départements et les services

Concernant le taux de pénétration de licenciés dans la population policière sise sur le territoire de la ligue, le comité régional BFC réalise sans doute une nouvelle fois un des meilleurs score de la FSPN avec 29,37% de policiers licenciés contre « seulement » 20,20% pour le comité régional Grand Est pour un total de ligue de 22,97% également suffisant à l'obtention du critère fédéral (17%). En regardant ces chiffres avec plus d'attention, nous remarquerons des différences énormes d'un département à l'autre. Ainsi, aux excellents chiffres du département « écoles » du Doubs (50,43%) voire favorablement atypique comme le Territoire de Belfort (36,14%) s'opposent ceux des « zones quasi blanches » pour le sport associatif policier de la Nièvre (7,48%), de la Haute-Saône (7,22%). Trois départements sont sortis de cette zone rouge (-10%), les Vosges avec sa jeune équipe dynamique de l'ASP Epinal (14,34%), la Meuse emmenée par ses féminines (13,82%) et le Jura et ses organisations régionales (12,16%) mais ils restent sous le niveau fixé (17% de taux de pénétration) par la fédération en-dessous duquel l'Aube est retombé (15,05%) par décision de son président qui ne licencie plus à la FSPN que les participants à nos événements et non pas l'ensemble de ses adhérents...

Tous les autres départements (Ardennes, Côte d'Or, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Saône-et-Loire et Yonne) se situent entre 20 et 30%.

Ces différences sont encore plus marquantes par directions de la police nationale puisque pour la Formation, nous sommes à 54,84%, sans doute un peu surcotée puisque les chiffres de fonctionnaires par école sont ceux donnés à un moment précis et non l'ensemble des élèves passés par ces écoles durant l'année (plusieurs promotions par an). Les CRS sont à 44,18% de licenciés et comme la Police aux Frontières (20,69%) sont au-dessus du critère fédéral. Les chiffres sont beaucoup moins favorables pour les autres directions, 15,58% pour la Sécurité Publique et 14,76% pour la Police Judiciaire pourtant l'une et l'autre en progression. A noter, une possibilité de développement au sein des collègues des différents sites du SGAMI où moins de 3% d'entre eux sont licenciés !

SUR LES ACTIVITES SPORTIVES

➤ Les championnats d'Europe

L'an passé je vous faisais part des excellents résultats de notre jeune ADS nancéienne doublement titrée au championnat de France Police de judo à Mâcon (71) et bien fort de ces performances, Inès KHATIR a été retenue en équipe de France pour les championnats d'Europe Police au cours desquels elle a remporté la médaille d'argent en moins de 56 kg.

➤ Les championnats de France Police

Il délégués de la ligue Est se sont rendus sur les championnats de France Police organisés en 2019, aucune absence des couleurs de l'Est sur les épreuves nationales ! Ces équipes auront donc déplacé 123 sportifs de la ligue dont 32 féminines. Trois autres sélections ont participé à des coupes de France Police, golf, parachutisme et tir aux plateaux.

Les sports collectifs n'auront pas brillé la saison passée, puisque les deux équipes de football féminine et masculine auront terminé à la 5ème place tout comme le handball masculin, pire leurs homologues féminines finissent 7ème évitant lors du match pour la dernière place de la cuillère de bois ! Notons tout de même la belle 3ème place par équipe, dans un sport individuel, de nos tireurs du parcours sportif de tir de Police emmenés par son CTL Mickael DESIMEUR.

C'est donc à nouveau les sports individuels qui auront gonflé le compteur de médailles nationales puisqu'aux trois titres de Myriam ADOUM (100 mètres papillon), Adrien VUILLIER (triathlon) et Cédric KOZLOWSKI (open vétérans en karaté), il faut ajouter les deux nouvelles médailles d'argent de Myriam ADOUM (50 mètres nage libre et 50 mètres papillon) et celle de Christophe TORDEUX (master 2 en cyclisme) mais également les deux médailles de bronze de Christelle LAMOUREUX (100 mètres 4 nages et triathlon (!)) et celles également en bronze de Vincent NICOLAS (100 mètres brasse) et encore de Cédric KOZLOWSKI (en plus de 84 kg en karaté) ! Belle performance de nos nageurs encadrés sur cette épreuve par notre retraité Eric BOSCHETTI qui a pris la suite au pied levé de Nicolas SIMON, convalescent à ce moment-là.

La ligue Est via son comité Grand Est aura également organisé les championnats de France Police de triathlon à Dienville (10) et de cyclisme à Estissac (10) où toutes les ligues étaient présentes pour 50 triathlètes et 127 cyclistes... Ces compétitions du fait de leur proximité calendaire, le 19 mai pour la première et le 23 mai pour la seconde, nous semblaient difficiles à organiser mais le travail en amont de Yannick COLLARD et son club civil du TGTri 10 et d'Eric BAUSMAYER, ses collègues de l'ASP CRS n°35 et son club civil du Troyes Aube Cyclisme ont finalement rendu nos présences anecdotiques lors de ces épreuves tant tout était calé et à fonctionné à merveille. Un grand merci à eux !

Au chapitre des remerciements et surtout des félicitations, une mention toute particulière à Yohann HUGIN, gérant de la synergie mess-foyer de la CRS 35, et de son équipe de restauration pour les prestations proposées lors ce championnat de France de cyclisme et notamment le barbecue final qui restera sans doute dans la mémoire de collègues des autres régions.

➤ Les événements sportifs régionaux

Au travers ses comités régionaux et ses activités propres, la ligue Est aura proposé 108 rendez-vous sportifs ou de vie associative à ses licenciés (49 pour le CR Grand Est, 26 pour le CR BFC, 19 pour la ligue et 14 de niveau national). Ces événements auront rassemblé 3143 licenciés dont 50 retraités et 122 extérieurs.

Le football reste l'activité sportive la plus porteuse avec 976 participants aux diverses activités proposées, foot à 11, five, futsal, sixte et depuis cette année le beach-soccer. Viennent les autres sports co (beach-volley et volley-ball, basket-ball et handball), 392 participants, juste devant les coureurs à pied du cross-country, de la course hors stade et du trail voire du semi-marathon, 383 participants. Le tir a également ses adeptes avec 169 participants sur le parcours de tir et le tir aux plateaux, tout comme les cyclistes sur route ou en tout chemin, 156, et les sports de raquettes (badminton, squash, tennis et tennis de table), 163 participants. Restent ensuite les disciplines plus confidentielles comme le bowling, l'équitation, le biathlon (seulement en BFC cette année) et le triathlon voire la pétanque (tout de même 108 participants sur les deux événements) et les réunions de vie associative qui auront tout de même déplacé 243 licenciés. A noter, la percée du cross-training avec trois événements et 64 participants et le succès sans cesse croissant des journées féminines (78 participantes), de la marche sous forme de randonnée dans le cadre du sport santé (64 marcheurs sur deux journées) et le retour de la natation, 62 nageurs dont 42 pour le régional à Nancy.

➤ Les blessures sur nos activités

Au nombre de 34 en 2019, elles sont en légère baisse (38 en 2018) occasionnant finalement très peu de jours d'arrêt, 192 contre 377 l'an passé. Là aussi, quelques disparités selon les comités, les sports et la compétition mais équilibré quant aux blessures résultants d'un entraînement (18) ou survenus lors d'une compétition (16).

Un rapide rapport donne donc 16 blessures en service pour 2971 participants (3143 au total moins les retraités et extérieurs) sur nos activités soit 0,54% de risque de blessure...pour moins de 100 jours d'absence, même pas un équivalent temps plein ! Le sport le plus « accidentogène », reste le football avec 22 accidents dont 10 à l'entraînement devant la course à pied, 3 blessures....

SUR LE PLAN MATERIEL

Via son comité régional Grand Est et suite aux démarches effectuées par M. LAJARRIGE, la ligue pouvait déjà compter sur un minibus pour minimiser les coûts de déplacement tant au niveau régional que national. Depuis quelques semaines, ce comité s'est vu attribué un deuxième minibus suite à la dissolution du CLJ 54 et à l'intervention de Michel LUTHI auprès de M. RODRIGUEZ, DDA 54, le reversement du fond de caisse de cette association servant même aux premières réparations et à la remise en service dudit véhicule qui n'avait tout de même pas roulé depuis 5 ans. Merci

La ligue pourra donc louer à volonté ces deux véhicules au CR Grand Est pour faciliter et surtout réduire les coûts de déplacements à l'occasion des différents championnats de France.

Ces deux récentes « acquisitions » ne peuvent obérer le vieillissement des véhicules mis à disposition auprès de notre ligue. Celui de nos amis dijonnais a rendu l'âme en octobre 2018 au retour du championnat de France Police de judo de Mâcon (71) et depuis ils se déplacent avec des véhicules réformés qui leurs sont prêtés au coup par coup par l'atelier avancé du SGAMI dijonnais...La Ford Mondéo du site de Nancy va approcher les 200 000 kilomètres et a largement passé les dix ans ! La fédération devra entamer une réflexion sur le remplacement de ces véhicules administratifs voire leur remplacement par l'achat de voitures comme pour les RRADT.

Les permanents de la ligue s'étaient engagés à renouveler au fur et à mesure les équipements des équipes régionales et cette année les cyclistes ont pu étrenner de nouveaux cuissards et maillots lors du championnat de France d'Estissac pour un coût de 6 001,00€, une majorité de ces tenues est destinée à la vente mais...Les triathlètes ont pu acheter des nouvelles trifonctions (910,45€), il en reste quelques-unes pour le France et les handballeuses disposent de nouveaux équipements (520,50€) étrennés à Lacanau (33).

SUR LE PARTENARIAT ET LE MECENAT

Sans partenariat, la vie serait moins belle au sein de nos structures associatives et sur une bonne partie de nos rendez-vous sportifs où nos partenaires par leur présence et les goodies qu'ils distribuent rehaussent le rendu de ceux-ci auprès de nos licenciés.

Un grand merci à la MGP, la GMF et la BFM, avec qui la ligue vient de renouveler une convention de partenariat régional pour la saison à venir, mais dont nous attendons tout de même et encore le versement, pour leur présence depuis de nombreuses années à nos côtés. Intériale est entrée comme partenaire dans le giron fédéral depuis 2018 et figure à ce titre aux côtés de nos autres soutiens sur le site internet et nos plaquettes mais nous n'avons aperçu des représentants de cette mutuelle que lors de nos déplacements à Reims (51), l'an passé sur le cross et cette année sur la qualification et la finale du challenge des écoles de laser run et à l'école de Montbéliard (25) pour ce même challenge.

J'espère que ce partenariat satisfait tout autant ces sociétés que nous le sommes à les accueillir sur nos rendez-vous, de plus en plus souvent d'ailleurs, mais je pense connaître la réponse eu égard à la complicité qui règne dorénavant entre nous et plus particulièrement avec Fred, Dominique et Vivien tous trois licenciés FSPN mais également Laurienne, Magali et Marylin...au niveau des partenaires le taux de féminisation est largement atteint !

Sans livrer de secrets, Fred va quitter ses fonctions à la BFM pour se lancer dans une aventure professionnelle personnelle, nous tenions à le remercier pour son fidèle soutien ces dernières années. Un partenaire nous quitte mais nous avons gagné un ami qui, j'en suis certain, restera tout proche de la FSPN.

CONCLUSION

Comme je l'annonçais, l'an passé, la ligue Est et surtout ses acteurs, permanents et licenciés, semblent avoir trouvé leur rythme de fonctionnement tant dans l'organisation des rendez-vous sportifs que dans l'animation interne des équipes notamment en ne positionnant plus de rendez-vous de disciplines identiques à peu de temps d'intervalle dans les deux comités pour donner la possibilité à nos licenciés de participer aux deux endroits. Même si le temps qui passe ne rapproche toujours pas les frontières de notre immense territoire de ligue, nous nous habituons aux coups de fil répétés entre Dijon et Nancy et vice versa pour maintenir l'offre sportive à nos adhérents et régler les petits soucis inhérents à celle-ci. Toujours pour faire référence à l'année dernière, je m'inquiétais du non remplacement de Pascal à Dijon, ce qui aurait particulièrement entravé nos possibilités de développement et pire même, de ce fonctionnement atypique sous forme de comités proposant l'un et l'autre des organisations régionales et non suprarégionales comme beaucoup d'autres ligues de la FSPN. Comme je vous le disais précédemment, le comité directeur de la fédération a répondu favorablement à notre demande motivée en pérennisant ce second poste de chargé de développement.

Là où rien ne semble évoluer, et ce malgré la note de M. le DGPN du 29 mai 2019 concernant la promotion de la convivialité dans les services de police dans laquelle notre directeur invite les chefs de service à solliciter le concours de la FSPN, ce sont ces refus rarement ou injustement motivés de facilité de service pour nos collègues désirant participer à l'un de nos événements. Le pic de cette incompréhension est survenu en septembre dernier, quelques mois après cette note, où dans le cadre de la lutte contre les RPS mais également du sport santé, nous avons organisé deux randonnées dans les Vosges dont la fréquentation, même en repos pour certains, a été interdite par un chef de service adjoint à l'ensemble de ses fonctionnaires nancéiens (mais non je n'ai pas écrit de qui il s'agissait !).

Néanmoins, notre ligue continuera de proposer à nos licenciés toutes sortes d'activités directement, via ses comités régionaux ou au soutien de ses associations pour que nos collègues licenciés puissent justement passer de bons moments de sport et de convivialité en dehors d'un contexte rendu pesant par ces conflits sociaux qui ne semblent pas devoir trouver de finalité immédiate !

Enfin, je voudrais profiter de ce moment pour remercier une nouvelle fois Christian LAJARRIGE pour son investissement dans notre mouvement associatif faisant tantôt la preuve par l'exemple en participant à nos rendez-vous comme le futsal ou le dernier triathlon de Dienville (10) mais également en tentant, tant qu'il le pouvait, d'infléchir certaines décisions contraires de ses collègues envers nos licenciés ou encore en se battant bec et ongle pour obtenir cette fameuse mise à disposition d'un minibus auprès du SGAMI. Mais sa plus grande épreuve, sans nul doute, a été de m'avoir supporté à ces côtés durant plus de 5 ans, plus longue présidence depuis mon secrétariat général, durant lesquelles le Catalan qu'il est, a souvent dû calmer la ferveur du Lorrain que je suis, avec tact, patience et une rare chaleur humaine.

C'est sans doute la loi des séries mais un autre mec bien va nous quitter prochainement. Certes notre rencontre est un peu plus récente et non dénuée d'une certaine réserve initiale puisque ce dernier a plus ou moins dû me céder la place à laquelle il venait d'être élu une année plus tôt pour enfiler le costume de responsable régional de l'animation et du développement territorial lors de la fusion des ligues BFC et Est en février 2017. Oui Pascal, outre ta plume enjolée et tes références littéraires qui détonnent tout de même un peu dans ce monde sportif, j'ai appris à te connaître et surtout à découvrir pourquoi notre nouveau président avait tant tenu à ta prise de fonction en BFC lors de cette AG devenue célèbre où le comité directeur avait été retourné pour déjouer tous les pronostics initiaux. Pour moi, nul besoin d'intervention extérieure, ton sérieux, ta rigueur et bien évidemment ton talent de rédacteur ont suffi à me retourner pour maintenant regretter que tu partes déjà...Bon vent à toi et n'oublie pas que nous nous devons une petite balade moto ensemble aux beaux jours !

Plus généralement, je voudrais tous ici présents et quelques autres n'ayant pu faire le voyage jusqu'à Nancy mais qui m'accompagnent depuis maintenant 16 ans vous remercier de votre confiance et de votre volonté à faire vivre bénévolement ce sport associatif policier qui conserve nombre de valeurs dévoyées dans notre société actuelle.

Vous êtes la FSPN et sa plus belle réussite, son tissu associatif ! Mille fois merci !

Vive la ligue Est

Vive la F.S.P.N.

Vive la Police Nationale

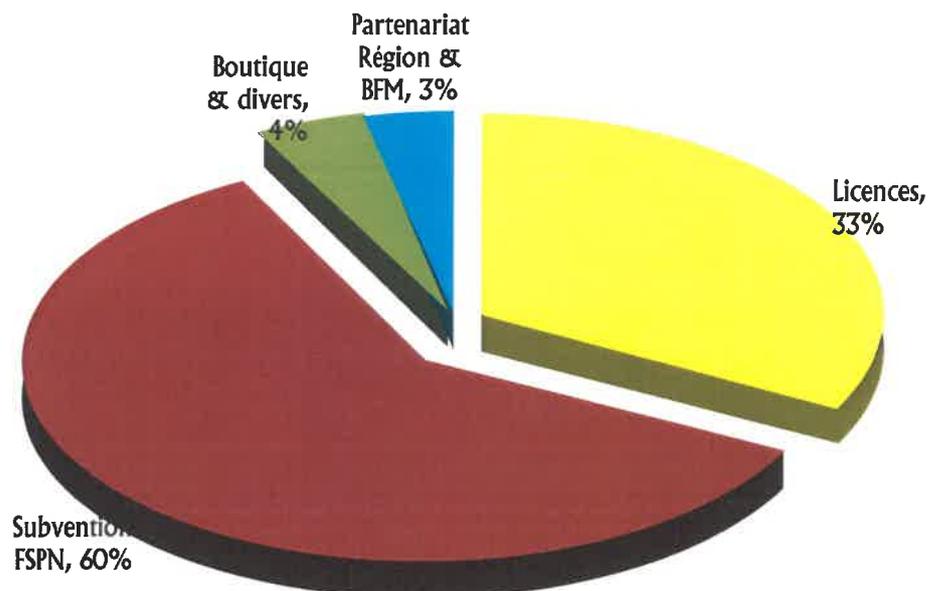
Gilles MANTEY
Secrétaire général

7. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

Monsieur Le Président, mesdames, messieurs,

Je vais vous présenter le compte de résultat de l'exercice 2019 de la Ligue Est de la F.S.P.N. en deux points. Dans un premier temps, les recettes puis les dépenses.

➤ Les recettes



Le montant total des recettes est de : **143 619,14 €**

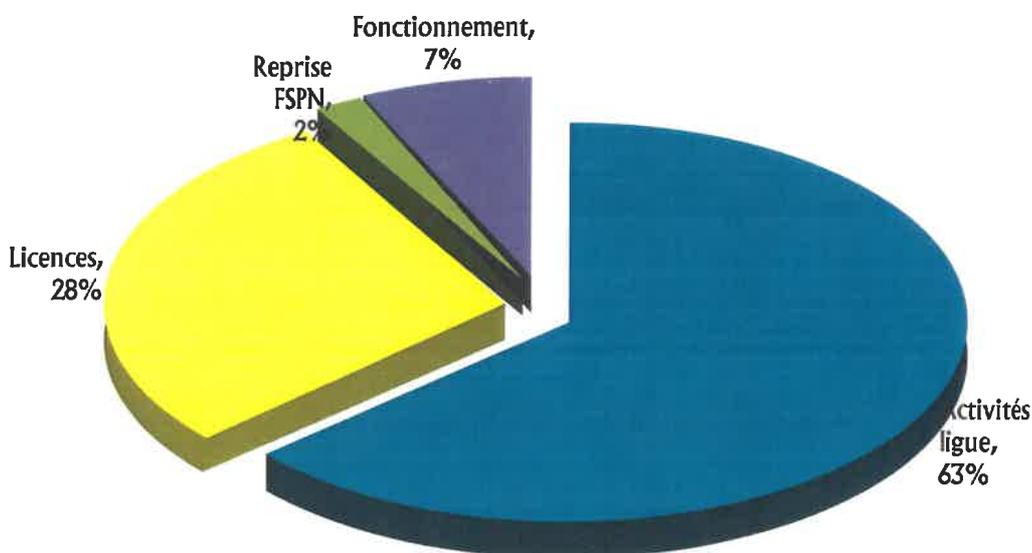
46 833,00 € de cotisations licences (33%)

85 993,30 € de subvention administrative FSPN pour les activités régionales et nationales (60%)

5 917,84 € de ventes boutique, participations et divers (4%)

4 875,00 € de partenariat de la région Grand Est (1500,00€ pour les 2 championnats de France), de la GMF (1500,00€), de la MGP (1250,00€) et de la BFM (625,00€) (3%)

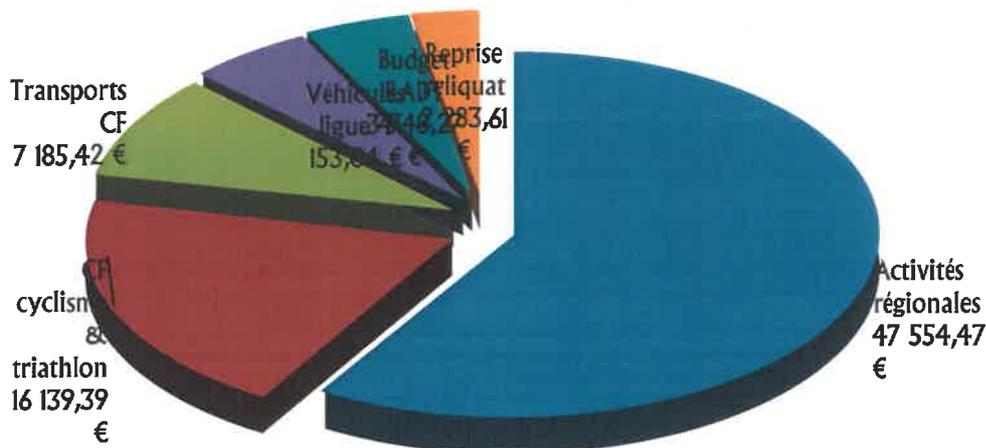
➤ Les dépenses :



Le montant total des dépenses est de : **134 902,83 €**

85 795,45 € pour les activités sportives de la ligue (63%)
37 573,70 € de cotisations licences reversées à la FSPN (28%)
9 310,07 € pour le fonctionnement de la ligue (7%)
2°283,61 € reprise de la FSPN (2%)

➤ **Les dépenses des activités sportives :**



Activités régionales :

Championnats régionaux : **37 599,70 €**
 Regroupement des équipes de la Ligue : **3 276,26 €**
 Réunions ligue et comités régionaux : **6 678,51 €**

Organisation du championnat de France de cyclisme : 11 372,71 €

Organisation du championnat de France de triathlon : 4 766 ,68 €

Transports nationaux : 7 185,42 €

Fonctionnement des véhicules de la Ligue : 4°153,04 €

Budget dédié aux responsables territoriaux de l'animation et du développement territorial : 3°748,27 €

Reprise reliquat subvention administrative : 2°283,61 €

➤ **Les dépenses par discipline :**

Championnat régional de basket-ball	586,24 €
Championnat régionale de course hors stade	2 931,88 €
Championnat régionale de cross-country	1 733,30 €
Championnat régional de cyclisme	1 263,92 €
Championnat régional d'équitation	929,83 €
Championnat régional de football	9 326,99 €
Championnat régional de handball	1 632,63 €
Championnat régional de natation-sauvetage	584,90 €
Championnat régional de parcours sportif de tir de Police	2 346,39 €

Championnat régional de ski de fond	2 776,78 €
Championnat régional de tennis	1 007,48 €
Championnat régional de tennis de table	923,10 €
Championnat régional de tir aux plateaux	327,30 €
Championnat régional de triathlon	670,00 €
Championnat régional de VTT	725,94 €
Championnat régional de volley-ball	3 510,24 €
Autres championnats régionaux (biathlon, bowling, pétanque)	6 322,78 €
Regroupement équipe régional de ligue de boxe française	64,80 €
Regroupement équipe régional de ligue de cyclisme	536,52 €
Regroupement équipe régional de ligue de football	911,70 €
Regroupement équipe régional de ligue de handball	788,40 €
Regroupement équipe régional de ligue de karaté	54,72 €
Regroupement équipe régional de ligue de natation-sauvetage	739,02 €
Regroupements équipe régional de ligue de parachutisme	181,10 €
Assemblée générale de la ligue et des comités régionaux	4 373,41 €
Comités directeurs de la ligue et des comités régionaux	2 525,19 €
Commission féminine	233,10 €
Commission sportive	354,91 €
Relations extérieures	145,90 €
Droits d'engagement	615,00 €

➤ **Les transports nationaux par sport :**

Transport championnat de France Police de combiné policier	208,25 €
Transport championnat de France Police de cyclisme	526,68 €
Transport championnat de France Police de football féminin	170,31 €
Transport championnat de France Police de football masculin	600,06 €
Transport championnat de France Police de handball féminin	1 186,80 €
Transport championnat de France Police de handball masculin	726,85 €
Transport championnat de France Police de karaté	452,40 €
Transport championnat de France Police de natation-sauvetage	509,29 €
Transport championnat de France Police de parcours sportif de tir de Police	1 829,22 €
Transport championnat de France Police de triathlon	67,00 €
Transport rallye national motocycliste	867,46 €
Transport coupes de France Police	41,10 €

➤ **Budget championnats de France de cyclisme :**

	Associatif	Subvention
Séjour championnat compétiteurs	2 350,00 €	10 037,71 €
Séjour championnat arbitres		1 335,00 €

➤ **Budget championnats de France de triathlon :**

	Associatif	Subvention
Séjour championnat compétiteurs	1 000,00 €	4 766,68 €

➤ **Résultat de l'exercice :**

Les recettes et les dépenses ayant été identifiées pour l'année 2019, il me reste à vous présenter le résultat de l'exercice. Les deux budgets sont fusionnés pour donner le résultat suivant :

	Administratif	Associatif	Total fusionné
Recettes	78 780,59 €	62 554,94 €	143 619,14 €
Dépenses	81 064,20 €	53 838,63 €	134 902,83 €
Reprise solde administratif	2 283,61 €	-	-
Solde	0,00 €	8 716,31 €	8 716,31 €

Le solde administratif de 2 283,61 € représente le reliquat du budget administratif. Ce solde est remonté à la Fédération. Le résultat associatif de la Ligue 2019 présente un solde positif de 8 716,31 €.

➤ **Compte de résultat synthétique :**

Dossier : FUSION EST 2019

Compte de résultat synthétique

Le 08/02/2020

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

LIGUE EST FEDERAT SPORTIVE POLIC

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Avec brouillard

Hors simulation

Saldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	2 198	2 240
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	3 052	2 271
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	132 318	44 268	Subventions d'exploitation	87 493	4 854
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	50 208	46 503
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges	2 585	20 806			
Charges financières					
TOTAL (I)	134 903	65 174	TOTAL (I)	142 881	55 888
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		24	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	688	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	134 903	65 198	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	143 619	55 888
BENEFICE OU PERTE	8 716	(8 331)			
TOTAL GENERAL	143 619	55 888	TOTAL GENERAL	143 619	55 888

➤ Bilan synthétique

Dossier : FUSION EST 2019

Bilan synthétique

Le 06/02/2020

LIGUE EST FEDERAT SPORTIVE POLIC
Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019
Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard Hors simulation

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	11 109	20 440
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
- Autres					- Autres		
TOTAL I							
Actif circulant :					Report à nouveau	5 722	5 722
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 716	(9 331)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	25 548	16 832
TOTAL II							
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	25 548		25 548	16 832	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres		
TOTAL III					TOTAL III		
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	25 548		25 548	16 832	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	25 548	16 832

Ciel Compta Evolution (16.5)

DESKTOP-SNMP606

Page : 1/1

➤ Ventilation des comptes :

Solde de l'année : **8 716,31 €**

Compte Société Générale : **25 584,06 €**

Je vous remercie de votre attention.

Emmanuel PFUND
Trésorier général

8. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En application du mandat qui nous a été délivré par l'assemblée générale du 07 février 2019 et conformément au règlement financier de la fédération, le contrôle des comptes de la ligue Est de la Fédération Sportive de la Police Nationale a été effectué ce jour dans ses locaux en présence d'Emmanuel PFUND, trésorier général de la ligue et de nous-mêmes.

Nous précisons que nous ne sommes ni membres du comité directeur de la ligue ni représentants d'une des associations sportives présentes en assemblée générale. Notre seul lien avec la ligue consiste en une cotisation individuelle.

Ce contrôle a permis de vérifier par sondage les pièces comptables enregistrées pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Notre attention s'est portée, entre autres, sur l'engagement des dépenses et leur paiement, sur la régularité des enregistrements, sur la présence de justificatifs, sur la formalisation des visas, sur le rapprochement des cotisations déclarées et encaissées ainsi que sur les fonds propres et le résultat de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été données et sur les documents qui nous ont été présentés, nous déclarons n'avoir relevé aucun élément susceptible de remettre en cause la cohérence et la sincérité des comptes annuels.

Au 31 décembre 2019, les données prépondérantes inscrites aux bilans actif et passif sont les suivantes :

Trésorerie disponible: 25 584,06 €

Résultat annuel : 8 716,31 €

Au vu de ce qui précède, nous, vérificateurs aux comptes de la ligue, émettons un avis favorable pour que le quitus soit donné aux membres du comité directeur pour le dit exercice.

Romuald LAPOINTE
Vérificateur aux comptes

9. QUITUS

9.1. TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale adopte le rapport moral présenté par le secrétaire général et, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le trésorier général, du rapport des vérificateurs aux comptes, elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. En conséquence, elle donne quitus aux membres du comité directeur de leur mandat pour le dit exercice.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

10. AFFECTATION DU RESULTAT

10.1. QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le résultat de la ligue Est pour l'exercice 2018 s'élève à **8 716,31€**.

L'assemblée générale affecte le résultat sur les fonds associatifs de la ligue qui s'élèveront à **25 584,06€**.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

11. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Emmanuel PFUND, trésorier général, a soumis ce jour le budget prévisionnel au comité directeur de la ligue qui l'a approuvé à l'unanimité.

11.1. CINQUIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2020 annexé au présent procès-verbal.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

12. RESULTATS DES ELECTIONS DE COMPLEMENT AU COMITE DIRECTEUR

12.1. SCRUTIN N° 1 (1 poste) : MEMBRES ORDINAIRES

Collège électoral :	72	voix	
Suffrages exprimés :	72	voix	
Suffrages validés :	72	voix	
Bulletins nuls :	00	voix	
BRICE Kévin	72	voix	Elu
COSTA Frédéric	72	voix	Elu

12.2. SCRUTIN N° 2 (1 poste) : REPRESENTANT DU CORPS MEDICAL

Collège électoral :	72	voix	
Suffrages exprimés :	72	voix	
Suffrages validés :	72	voix	
Bulletins nuls :	00	voix	
DEY Christophe	72	voix	Elu

12.3. REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR

Répartition des licences en 2019, 610 féminines pour 3248 licenciés soit 18,78%.

En application de l'article II des statuts, la représentativité féminine au sein du comité directeur ne peut être inférieure à 25% des postes (soit au moins 7).

Nombre de membres au sein du comité directeur : 28

Résultats des élections :

- Hommes : 21 postes
- Femmes : 7 postes

13. REPRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

Philippe MARC, président du bureau de vote, proclame les résultats des élections à la représentation des associations sportives en assemblée générale fédérale.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
Bulletins nuls :	72	voix

Délégué titulaire :	BON Céline
Délégué titulaire :	DESIMEUR Michael
Délégué titulaire :	GUIDOT Nicolas
Délégué titulaire :	JEANBLANC Carole
Délégué titulaire :	MARCONATO Christophe
Délégué titulaire :	PFUND Emmanuel
Délégué titulaire :	ROUH Olivier
Délégué titulaire :	VALGALIER Nicolas
Délégué suppléant :	FOURQUET Jean-Michel
Délégué suppléant :	MANTEY Gilles
Délégué suppléant :	ROGGERO Michel
Délégué suppléant :	WUHRLIN Denis

14. ELECTION D'UN SECOND VERIFICATEUR AUX COMPTES

14.1. SIXIÈME RÉSOLUTION

Philippe MARC, président du bureau de vote, proclame le résultat de l'élection d'un second vérificateur aux comptes.

Collège électoral :	72	voix	
Suffrages exprimés :	72	voix	
Suffrages validés :	72	voix	
VALGALIER Nicolas	72	voix	Elu

15. TARIF DE LA COTISATION RÉGIONALE

15.1. SIXIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale approuve le montant de la cotisation régionale maintenue à 3,00€.

Collège électoral :	72	voix
Suffrages exprimés :	72	voix
Suffrages validés :	72	voix
OUI :	72	voix
NON :	00	voix
ABSTENTION :	00	voix

16. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA FSPN

La parole est laissée au secrétaire général de la fédération, Jean-François BRIAND. Il expose dans un premier temps la nouvelle feuille de route contenue dans la toute nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens signée l'été dernier par la présidente de la fédération. Il précise que ce document a procédé à quelques évolutions sur le fond. La pratique du plus grand nombre d'agents demeure la priorité. L'indicateur du nombre de licences est maintenu mais l'évolution en terme de pourcentage n'apparaît plus en raison des aléas opérationnels vécus ces quatre dernières années. Dans le cadre de cet objectif majeur, la promotion du sport de masse est inscrite pour la première fois. De ce point de vue, le secrétaire général, annonce que la ligue EST aura obtenu en 2019 des résultats remarquables et a "coché" toutes les cases de la convention. En dépassant la barre des 3000 licenciés et en présentant le meilleur taux de pénétration sur toute la France, l'ensemble des acteurs de cette région ont produit un travail important qui se traduit directement par les résultats présentés. Le deuxième objectif de la convention concerne des sous-objectifs et leurs indicateurs en relation avec l'amélioration de la qualité de vie au travail : développement du tissu associatif sur tout le territoire. De ce point de vue, la ligue EST présente peu de zones inexploitées qui explique vraisemblablement ses bons résultats. Favoriser la promotion du sport et l'engagement associatif auprès des jeunes générations inscrit dans le sous objectif 2.3 peut être facilement assuré par trois écoles dynamiques basées sur la région et dirigées par deux d'entre elles, par des directeurs acquis à la cause du sport et de la FSPN. La finale du challenge des écoles à REIMS aura été une réussite et aura d'ailleurs constitué le socle d'un film promotionnel diffusé sur l'intranet et sur la chaîne olympique "sport en France". D'autres actions assurées en partenariat avec le siège de la fédération telles que les journées prévention santé et le futur stage au bénéfice des blessés en service permettent de donner une crédibilité supplémentaire à nos actions. Le bénéfice de ces actions se traduit par le maintien à un même étiage de notre subvention administrative depuis 2017. Le dernier objectif vise la valorisation de l'image de la police nationale par la performance des équipes de France police. Cet indicateur fortement contesté par l'administration est maintenu mais n'est plus une priorité. En la matière, le secrétaire général a substitué la "participation des équipes de France police aux championnats USPE" par la "performance des équipes de France police" en France et en Europe. Cette reformulation devrait permettre de réduire les dépenses importantes affectées depuis longtemps à ces déplacements. Une nouveauté apparaît dans ce dernier objectif : la valorisation des métiers de la PN via la participation à des événements sportifs de masse en relation avec les services du recrutement de la DCRFPN. Ce sous-objectif découle d'une nouvelle stratégie de recrutement d'un public de sportifs plus positifs et plus résilients et donc plus en adéquation avec les besoins de notre profession.

Jean-François BRIAND évoque le "vieillessement" de la moyenne d'âge de nos adhérents. Cette évolution notamment observé par le prisme des championnats nationaux doit nous pousser à repenser notre modèle. Le passage de 13 à 8 ligues n'aura pas évité les désistements et le déplacement de délégations incomplètes sur certains championnats. En 2019, la FSPN aura enregistré près de 1200 licences supplémentaires que pourraient nous envier certaines fédérations olympiques dont certaines perdent jusqu'à 25 % de leurs adhérents tous les ans. Cela démontre que la pratique FSPN s'est régionalisée fortement voire localisée. La charge opérationnelle actuelle et le vieillissement évoqué précédemment explique en partie ce phénomène. Pour remettre du tonus dans ces championnats, le secrétaire général annonce que le prochain championnat de France police de VTT se conjoint avec deux autres championnats : celui de la fédération des clubs de la défense et le championnat de France militaire. Hormis les titres de chaque fédération, un nouveau titre de champion de France des forces de sécurité sera délivré aux vainqueurs des classements généraux catégoriels. Ainsi, sur un plan compétitif, ce championnat devrait passer d'une participation à 70 ou 80 coureurs à 200 coureurs. Ce projet a été plébiscité par le comité directeur fédéral ainsi que par l'autre fédération et le commissariat au sport militaire.

Pour finir le secrétaire général se prête au jeu des questions/réponses. Il répond en particulier sur le principe de certaines convocations individuelles au profit de manifestations organisées par d'autres fédérations. Jean-François BRIAND estime que des agréments spécifiques au sport de masse (avec convocations collectives et représentation visible de la FSPN) sont promus par notre convention et qu'elles font la promotion du sport santé et de la cohésion professionnelle. Toutefois la fédération ne peut pas être une "agence à facilités de service, à blessures en service et autres contrat "VL à la journée" délivrés pour des adhérents isolés, désireux de participer à des manifestations civiles.

Vive la ligue EST et vive la FRANCE !

Jean-François BRIAND
Secrétaire général de la FSPN

17. INTERVENTION DES PARTENAIRES FEDERAUX

Chloé CACCIATORE, Laurienne VINCENT, Marilyne AUTEVILLE et Frédéric ROUSSELOT pour la BFM, Julie LAURENT et Sofyane CHAHID pour la GMF et Dominique DELSAUX pour la MGP, présents depuis le début de cette assemblée générale sur leur stand respectif, prennent tour à tour la parole pour rappeler le partenariat reliant la FSPN à leur entreprise et la possibilité pour les dirigeants de nos associations de les contacter pour définir la possibilité d'un soutien dans leurs différents projets associatifs mais également des projets plus personnels pour l'ensemble des licenciés de la FSPN.

Gilles MANTEY les remercie de leur présence et de leur soutien mais également pour la tombola qu'ils ont mise en place ce jour comme sur une majorité de nos rendez-vous régionaux et qui participe à la convivialité de ceux-ci.

18. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale à 13h15.

Nancy, le 13 février 2020

Le Secrétaire Général

Gilles MANTEY



Le président

Michel ROGGERO